

OLIVER
MACHINE A Ecrire
à grande vitesse
à caractères
DOUBLES
Les meilleurs prix.
A. CLAUDE
Agent général direct pour
le Nord, LILLE
84, RUE NATIONALE, 84

Le Journal

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophes. 3 mois, 12.00; 6 mois, 23.00; 1 an, 45.00.
France et Belgique. 3 mois, 13.00; 6 mois, 25.00; 1 an, 48.00.
Union postale. 3 mois, 15.00; 6 mois, 28.00; 1 an, 52.00.

REDACTION-ANNONCES-ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 1199.
TOURCOING: 33, rue Carnot, Téléph. 37.
Chèques postaux 87 Lille

IL N'EST PLUS PERMIS
d'écrire à la main
puisque A. CLAUDE
LILLE
84, RUE NATIONALE, 84
Livre des machines à écrire
l'occasion — presque neuves — à des conditions
méconnues jusqu'ici.
(Lui en demander la liste)

A GÈNES ON CHERCHE UNE NOUVELLE FORMULE POUR L'ARTICLE 7

Les démentis à propos des déclarations de M. Lloyd George

LES INTERETS RELIGIEUX EN RUSSIE

LE MEMORANDUM La Belgique acceptera-t-elle une nouvelle rédaction de l'article 7 ?

Gènes, 9 mai. — M. Jaspas a reçu les délégués de la Petite Entente, de la Suisse et de la Hollande. Il a eu également un long entretien avec M. Schanzer, ministre des Affaires étrangères d'Italie. Nous croyons savoir que, désireux de ramener la Belgique dans la discussion des affaires russes, en vue de permettre la continuation de la conférence, si la réponse des soviets n'est pas négative, M. Schanzer a proposé à son collègue, une formule pour la rédaction de l'article 7 du mémorandum relatif aux biens privés, sans que le gouvernement belge y ait encore adhéré définitivement. Il ne semble pas probable qu'un accord sur ce point puisse se réaliser prochainement.

LES PROPOS DE M. LLOYD GEORGE

Le « Times » précise

Au sujet des controverses soulevées par les déclarations de son correspondant à Gènes, le « Times » écrit :

La question est de savoir si M. Lloyd George, en discutant la décision prise par la France de soutenir la Belgique dans son refus de signer le mémorandum aux Russes, a ou non employé un langage destiné à suggérer un changement dans la direction entière de la politique européenne et envisagé, dans le cas où la France n'accepterait pas de suivre la ligne de conduite choisie par lui, l'abandon de la politique d'une direction conjointe entre la France et la Grande-Bretagne dans les affaires de l'Europe.

On n'ignore pas que le but poursuivi par M. Lloyd George à Gènes était la conclusion d'un accord général avec les bolcheviks et les Allemands. La récente décision du cabinet français a sérieusement mis en péril les moindres chances qui comportaient encore un tel accord.

Il était naturel qu'un entretènement avec M. Barthou au retour de ce dernier, M. Lloyd George ait exprimé ses sentiments à ce sujet. Mais il n'est pas exact que M. Barthou ait dit de termes à poursuivre la politique choisie par lui malgré la France, et au risque d'une rupture avec elle et que, ce faisant, il ait eu l'appui de l'opinion publique britannique.

Notre correspondant maintient que ses déclarations sont exactes (en anglais : correctes).

Nouvelles déclarations de M. Chamberlain à la Chambre des Communes

UNE LETTRE DE M. LLOYD GEORGE A M. BARTHOU

Londres, 9 mai. — A la Chambre des Communes, M. Chamberlain, interrogé de nouveau au sujet de la Conférence de Gènes, dit qu'il vient de recevoir de M. Lloyd George, par télégramme, le texte de la lettre adressée par le Premier ministre britannique à M. Barthou ainsi que le texte de la réponse de M. Barthou à M. Lloyd George.

Voici le texte de la lettre de M. Lloyd George :

Mon cher Monsieur Barthou,
On m'informe qu'il a paru, aujourd'hui, dans les journaux anglais, une information touchant notre conversation de samedi et m'attribuant une teneur qui n'est pas la teneur réelle de la Grande-Bretagne est finie et que mes conseillers insistent auprès de moi pour que j'arrive à une entente avec l'Allemagne.

J'ai déjà demandé à M. Chamberlain, qui fait fonction de premier ministre pendant mon absence, de contredire ces inventions malveillantes, au Parlement est après-midi, et je vous serai obligé si de votre côté vous voudriez bien également contredire les deux déclarations en question.

Je le demande, parce que, comme vous le savez, j'attache une trop haute valeur à la coopération franco-britannique, pour tolérer des déclarations erronées touchant notre conversation officielle à ce sujet à un moment de grande importance dans les relations entre nos deux pays.

J'ai été fortement partisan de l'entente entre la France et la Grande-Bretagne, longtemps avant la guerre, et pour moi, comme pour tout Anglais, cette entente a une plus grande signification encore, depuis qu'elle a été consacrée par des sacrifices communs, d'où ma grande anxiété pour que rien ne se produise pouvant diviser les opinions de nos deux grandes démocraties, de l'association desquelles la paix de l'Europe dépend si largement.

Sincèrement à vous, D. Lloyd George.

La réponse de M. Barthou

Gènes, 9 mai. — En présence des interprétations erronées qui ont été publiées dans les journaux, M. Barthou a adressé à M. Lloyd George, au cours d'une entrevue de samedi avec M. Barthou, le chef de la délégation française vient d'adresser au Premier britannique la lettre suivante :

Gènes, le 8 mai.

Mon cher Monsieur Lloyd George,

Vous faites appel à mon témoignage à l'occasion de la conversation que nous avons eue samedi, dans l'après-midi, et qui a provoqué tant de commentaires.

Voici ma réponse :

Vous ne m'avez pas dit que l'entente entre la

Il n'y aura pas de Conseil Suprême avant le 31 mai

Paris, 9 mai. — M. Theunis, président du Conseil de Belgique, confirme un de nos confrères, est entièrement d'accord avec M. Poincaré pour qu'il n'y ait pas



M. THEUNIS, chef du Cabinet belge

de Conseil suprême des alliés avant le 31 mai, c'est-à-dire avant que l'Allemagne ait officiellement répondu à la commission des réparations :

M. Poincaré, ajoute notre confrère, n'a jamais dit, à Bar-le-Duc, ou ailleurs, que la France agirait seule après le 31 mai. Il a dit que, au besoin, la France agirait seule si les Alliés ne croyaient pas devoir sanctionner les décisions de la Commission des Réparations. C'est tout à fait différent et cela présuppose nécessairement une collaboration entre l'Allemagne, dès que la Commission des Réparations, qui est une Commission internationale, où les Alliés sont représentés, aura arrêté ses décisions et saisi les divers Gouvernements. Nous aurons donc certainement, conclut notre confrère, une réunion du Conseil suprême en juin très probablement, dans la première quinzaine.

La lettre de M. Poincaré à lord Hardinge

UNE MISE AU POINT

Les journaux ont publié, on le sait, d'après un télégramme de Londres, certains passages d'une lettre de M. Poincaré à lord Hardinge, ambassadeur d'Angleterre à Paris, au sujet de l'attitude de la France à la Conférence de Gènes. Le texte de ces passages a été inexactement reproduit.

Voici, d'ailleurs, dans quelles circonstances la lettre dont il s'agit avait été adressée à lord Hardinge : M. Lloyd George, n'étant ému de ce que, dans une première lettre où il expliquait à lord Hardinge le point de vue français dans la question du mémorandum aux Soviets, M. Poincaré faisait allusion seulement aux sympathies de la France pour la Belgique.

Le président du Conseil français a tenu à dissiper sans retard le malentendu sur lequel reposaient les appréhensions du premier ministre britannique et a fait parvenir, le 7 mai, à l'ambassadeur d'Angleterre, une deuxième lettre, dont voici le texte complet :

J'apprends par un télégramme de M. Barthou que M. Lloyd George, en lisant la lettre personnelle que je vous ai adressée avant-hier, s'est ému de ce que j'y avais écrit la phrase suivante : « C'est pour des raisons d'intérêt général, touchant au principe de la coopération internationale et à la sympathie pour la Belgique, que le gouvernement français a prescrit à sa délégation de se ranger à l'avis de la délégation belge. »

M. Lloyd George s'est ému de ce que j'eusse invoqué les sympathies de la France pour la Belgique sans faire aucune allusion à l'amitié de la France pour la Grande-Bretagne, et il a paru croire que nous avions ainsi oublié cette amitié. Je ne médisais pas, je vous l'assure, cette interprétation. Il n'y a pas un Français qui ne conserve précieusement le souvenir de la coopération de nos deux pays avant, pendant et depuis la guerre, et qui ne désire de tout son cœur la permanence de ces relations cordiales entre nos deux nations. Mais, dans une question qui nous semblait, comme je vous l'ai écrit, d'intérêt général et qui touchait au principe de la coopération internationale, il était naturel qu'en tant qu'Alliés pour qui nous avions et avons d'égaux sympathies, nous ne puissions pas désavouer celui qui pensait comme nous.

(Signé) : Poincaré.

L'accord impossible

Gènes, 9 mai. — Avant son départ pour Moscou, l'officier a accordé un entretien à un collaborateur de la « Zeit ».

Les délégués russes, a-t-il dit, peuvent se déclarer satisfaits des résultats de la Conférence de Gènes, car nous ne pouvions attendre davantage qu'un traité réglant nos rapports avec ceux des grandes puissances européennes. Nous n'avons jamais eu à une entente générale. La pierre angulaire de la conférence est la question russe, mais l'on ne peut pas trouver, à Gènes, de solution. Il paraît impossible que la France cède. Il est de toute évidence que nous osons poser une question aussi importante pour nous. C'est une question de principe et de pratique. Une entente entre la France et la Russie sur cette question est irréalisable.

Les intérêts religieux en Russie

C'EST QUÉ DESIRE LE VATICAN

Gènes, 9 mai. — M. Barthou a reçu, ce matin, Mgr Pizzardi, substitut de la secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté, qui lui a communiqué un mémorandum à propos des intérêts religieux en Russie et dont voici la conclusion :

Le Saint-Siège désire que les intérêts religieux qui sont la base de toute vraie civilisation soient sauvegardés en Russie.

En conséquence, le Saint-Siège demande que, dans l'accord qui s'établira entre les puissances représentées à Gènes, soient insérées, de quelque façon, mais très explicitement, les deux clauses suivantes :

1^o La pleine liberté de conscience pour tous, citoyens russes ou étrangers, est garantie en Russie;

2^o Est aussi garantie, l'exercice privé et public de la religion et du culte (cette dernière clause est conforme aux déclarations faites à Gènes par le délégué russe, M. Tchelnodrine).

M. Barthou a réservé l'accueil le plus favorable à la communication de Sa Sainteté. Il est probable que le chef de la délégation française saisira la Conférence de ces préoccupations.

Maurice Auber.

« La France a le droit de se faire payer même par la force » dit un journal américain

Paris, 9 mai. — Dans un éditorial consacré à la question des réparations, le « New-York Tribune », organe républicain, réclame pour la France le droit de se faire payer au besoin par la force. La France, dit-elle, a le droit de réclamer son dû, aussi bien en vertu de la loi des Nations, qu'en vertu du traité de Versailles. Les fameux quatorze points déclareraient expressément que l'Allemagne doit réparer les dommages qu'elle a commis et l'Allemagne a demandé à ouvrir des négociations de paix en se basant sur ces 14 points.

Si elle n'y avait pas alors consenti, les armées alliées eussent pu aller jusqu'à Berlin. Non seulement l'Allemagne a admis le principe des réparations, mais lorsque la Commission des réparations a fixé un chiffre inférieur au dommage réel qui avait été commis, l'Allemagne a consenti à payer ce chiffre.

Le Reichstag a approuvé l'arrangement. Il y a eu tous les éléments nécessaires pour faire un contrat qui lie des parties. Dire aujourd'hui que l'Allemagne peut se soustraire au contrat, c'est bien entendu servir les intérêts allemands; mais ce n'est servir ni les intérêts de l'Amérique, ni ceux de l'humanité.

PAROLES RECONFORTANTES
D'autre part, on rapporte les paroles suivantes, qui furent prononcées par M. James Beck, attorney général à Washington, au cours d'un banquet offert à New-York, par une grande société :

Il y a une chose que je puis dire en toute certitude, c'est que l'homme plein de calme et de sérénité qui est aujourd'hui à la Maison-Blanche, n'approuvera jamais une politique qui équivaldrait à l'abandon, à la défection ou au mépris de l'obligation de notre ancienne et fidèle alliée la France.

L'auteur de ces paroles réconfortantes n'est pas seulement un des membres les plus éminents du gouvernement, il a rang de sous-secrétaire d'Etat à la justice, mais il est notoirement un des amis les plus intimes du président Harding.

M. MILLERAND EST RENTRÉ A PARIS

Paris, 9 mai. — Le président de la République est rentré ce matin à Paris, à 9 h. 30. A son arrivée à la gare de Lyon, le chef de l'Etat a été salué par MM. Poincaré, Raiberti, Straus, Bérard, Sarraut, Le Trocquer, Saignes, Reibel, De Lasteyrie, Autrand, préfet de la Seine; Leullier, préfet de police, et par les généraux Buaud, chef de l'état-major de l'armée; Berdoulat, gouverneur militaire de Paris; Lanson, chef de la Maison militaire du président de la République, etc.

Les honneurs militaires ont été rendus par une compagnie de la Garde républicaine. La Musique joue la « Marseillaise ».

Le Président a passé en revue la compagnie qui s'est allé serrer la main au mécanicien du train présidentiel.

M. Millerand a ensuite gagné la sortie et a pris place dans une automobile avec MM. Petit, le général Lanson et Jean Millerand, pour regagner directement l'Élysée.

UN ENTRETIEN AVEC M. POINCARÉ

Le Président de la République a reçu à 11 heures, la visite de M. Raymond Poincaré, président du Conseil, avec lequel il s'est longuement entretenu de la situation extérieure et notamment de l'état des travaux de la conférence de Gènes.

UN DÉMENTI

Paris, 9 mai. — Différents journaux ont annoncé que le gouvernement avait déposé une demande de crédits de 40 millions de francs à l'occasion du voyage de M. le Président de la République. Cette information est complètement inexacte. Aucune demande de crédits n'a été ou ne sera déposée à l'occasion de ce voyage.

LES ATTENTATS EN HAUTE-SILÉSIE

Un soldat et un policier anglais tués

On annonce de Breslau, qu'un soldat anglais, qui visitait les puits de la « Antonin Hutte », a été tué par les membres d'une organisation d'antiprotection.

D'autre part, on mande de Berlin au « Times », que le sergent Storer, de la police britannique, a été assassiné à Neudorf (Haute-Silésie).

A la suite de ces attentats, les autorités alliées ont fait procéder à diverses arrestations.

UN VIOLENT INCENDIE AU CASINO DE PARIS

Pas d'accident de personne. — Un million de dégâts

Paris, 9 mai. — Un violent incendie s'est déclaré, à 13 h. 10, au cours d'une répétition, dans le centre du Casino de Paris, et s'est communiqué tout de suite aux décors et au plancher de la scène. Tous les acteurs et figurants ont pu se sauver à temps.

Le feu a redoublé de violence vers 15 h. 30 et l'on a dû faire évacuer une école communale, dont les classes sont contiguës au mur de la scène, rue Blanche.

A 17 heures, les pompiers sont maîtres du sinistre; une seule lance reste en action, pour noyer les décombres. Seule, la scène est la proie des flammes.

On croit que cet incendie a été provoqué par un court-circuit, qui se serait déclaré dans le centre.

Il semble que les dégâts doivent s'élever à près d'un million. Tous les costumes et la plupart des décors sont en effets détruits.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

CHRONIQUE ELECTORALE Les Élections Cantonales DU DIMANCHE 14 MAI 1922

Professions de foi

Conseil Général

CANTON DE ROUBAIX-NORD

M. Charles Mailhé, le vaillant candidat au Conseil général, adresse la circulaire suivante aux électeurs du canton de Roubaix-Nord :

Mes chers concitoyens,
Choisi par l'Union Nationale et Républicaine pour être son porte-drapeau aux élections cantonales du 14 mai pour Roubaix-Watrelles, canton Nord, j'ai eu l'honneur de vous adresser par cette candidature, je me présente donc à vous en toute confiance avec l'espoir que vous m'accorderiez vos suffrages.

Ma profession de foi sera très brève. Je vous promets de travailler pour le bien de notre pays et dans la mesure du possible à l'amélioration du sort des travailleurs.

Vous promettrai des choses irréalisables, je ne le ferai pas, car cela est contraire à mon caractère.

Justice, par l'égalité de traitement pour tous les Français, par le vote familial, par la représentation proportionnelle, par les plus larges réformes démocratiques conçues dans l'intérêt général.

Liberté pour tous dans son sens le plus étendu.
Électeurs, ralliez-vous sur mon nom autour du drapeau tricolore.
Vive la France! Vive la République!
Charles Mailhé,
représentant de commerce,
ancien conseiller municipal de Watrelles.

Conseil d'Arrondissement

CANTON DE ROUBAIX-EST

Voici la profession de foi qu'adresse aux électeurs du canton de Roubaix-Est, M. Léon Bousier, le sympathique candidat au Conseil d'arrondissement :

Chers concitoyens,
Vous êtes appelés à élire, le 14 mai, un conseiller d'arrondissement dans le canton Est.

Désigné par l'Union Nationale et Républicaine pour porter son drapeau, je n'ai pas eu le pouvoir de déclinier cet honneur et c'est avec confiance que je viens solliciter vos suffrages.

Mon programme peut se résumer ainsi :
Liberté de conscience pour tous;
Liberté d'association pour tous;
Liberté d'enseignement et répartition proportionnelle sans laquelle cette liberté n'est qu'un leurre;

Justice fiscale, par une répartition équitable des impôts, sans inquisition;
Justice électorale par la représentation proportionnelle et professionnelle et familiale;
Justice sociale par une législation protégeant la famille française, développant le bien-être général et utilisant capital et travail dans une association paisible et féconde.

Dans les questions d'ordre extérieur, réparations, reconstructions économiques de l'Europe, préparations pour la paix, le cas échéant, à une attaque concertée de l'Allemagne et des Soviets; je fais pleine confiance aux hommes qui détiennent actuellement le pouvoir. Ils nous ont déjà fait des preuves incontestables de leur patriotisme et de leur clairvoyance. Par eux, les droits de la France seront énergiquement défendus et sa sécurité assurée.

Hommes d'ordre de toutes opinions, qu'importe le large esprit de solidarité, d'union et de dévouement républicain. A l'œuvre! Faisons autour de nous la plus active propagande afin d'assurer le 14 mai la victoire de la liberté, de la justice et de l'ordre social.

Vive la France! Vive la République!
Léon Bousier, employé de commerce,
conseiller municipal de Watrelles.

CANTON DE LANNY

M. Auguste Parmentier, le sympathique candidat du canton de Lanny au Conseil d'arrondissement, adresse aux électeurs la profession de foi suivante :

Au scrutin du 27 décembre 1919, vous avez assuré le succès des candidats de l'Alliance Républicaine, Jean Desprez et Charles Darra. C'est M. Charles Darra qui sollicite le plus aujourd'hui le renouvellement de son mandat.

Les Comités du Bloc national républicain, en considération de la situation que ma famille occupe à Lanny, à Lys et à Baisieux, m'ont confié la candidature aux fonctions de conseiller d'arrondissement.

J'ai répondu à leur appel avec la conviction que mon concours pourrait être utile.

Il faut que vous représentiez et que vous assuriez le succès des candidats de la région et de la ville d'Halluin qui ont le droit de revendiquer des courageux cultivateurs et ouvriers agricoles avec lesquels sa profession le met en rapport constant.

Pour le canton Nord, M. Alcide Mullet, conseiller d'arrondissement sortant, un courant des nos luttes républicaines, aussi un courant des besoins industriels et ouvriers de la région et de la ville d'Halluin qui ont le droit de revendiquer des courageux cultivateurs et ouvriers agricoles avec lesquels sa profession le met en rapport constant.

Pour le canton Nord-Est, en remplacement de M. Desiré Vandamme, conseiller d'arrondissement sortant, empêché par ses obligations professionnelles de remplir son mandat, M. Henri Fessenden, ancien député, croix de guerre et chevalier de la Légion d'honneur, domicilié au Pont-de-Neuville.

Républicain de race, ce brave aura, lui aussi, rendu utile à ses concitoyens, dont il possède toute l'estime et la vive sympathie, en mettant à leur service l'influence qu'il tiendra de son mandat.

Ces explications sont aussi nettes, claires et complètes que peuvent l'être les citoyens éclairés de nos cantons. Nous les convions à faire confiance à nos candidats en leur donnant l'assurance qu'ils serviront leurs intérêts et ceux de la République.

Le Comité de la Solidarité Républicaine.

Vu le président, Henri Lauridant; le président d'honneur, Gustave Dron.

Professions de foi

CANTONS DE TOURCOING

Un appel de la Solidarité républicaine. — Le Comité de la Solidarité républicaine adresse aux électeurs l'appel suivant :

Citoyens,
Vous êtes appelés à désigner, le 14 mai prochain, ceux qui auront à défendre vos intérêts au Conseil général et au Conseil d'arrondissement. Nos candidats se réclament du programme d'attachement à la République de progrès, de justice et de liberté, qui a su réunir depuis longtemps la grande majorité de vos suffrages. Pour le définir en quelques traits qui sont particulièrement d'actualité, voici ce qu'ils veulent :

L'Union des Français conscients des difficultés existantes, l'union sans laquelle les Allemands ne manqueraient pas de spéculer sur nos divisions pour éviter de payer ce qu'ils nous doivent; c'est alors notre pays qui devrait continuer à s'épuiser pour payer les réparations, en s'endettant chaque année davantage.

Une politique ferme et digne du passé de la France mais conciliante aussi et exempte de fanatisme ou de provocation qui n'aboutiraient qu'à isoler notre nation, qu'à la rendre suspecte de trahison à l'égard de vos suffrages, soit de paix et le besoin de sécurité du travail.

A l'intérieur, le maintien des réformes de l'après-guerre, la poursuite de la lutte pour la justice sociale, pour que l'on puisse délibérément songer à se remettre au travail.

Le développement de l'instruction post-scolaire chez les adolescents, après la sortie de l'école primaire.

L'éducation physique qui nous donnera une jeunesse saine et vigoureuse.

L'enseignement professionnel indispensable au bon rendement industriel et agricole.

Tous les moyens de lutte contre les fléaux sociaux qui frappent chaque jour tant de vies humaines; l'amélioration du logement ouvrier et l'un des plus importants en même temps que l'aide à la maternité et à l'enfance qu'on ne saurait trop honorer et encourager.

Parmi les réformes sociales, les contrats collectifs du travail basés sur la juste application des libertés syndicales.

Le principe de la journée de huit heures de travail effectif qui est une conquête sur laquelle il n'y a plus à reculer.

Le remaniement de l'impôt sur les salaires, l'impôt légitime en principe si les ouvriers veulent que les plus fortunés ne paient suivant leurs revenus, afin de ne pas être surchargés eux-mêmes d'impôts indus, il ne s'appliquerait donc qu'à partir d'une base d'exemption notablement plus élevée qu'actuellement, en tenant compte du coût de la vie qui dépasse dans nos régions celui des agglomérations parisiennes.

Le renforcement de la garnison militaire à un an, l'objectif à atteindre à bref délai, si tôt que les circonstances ne la feront plus apparaître comme un abandon qui coûterait cher à notre pays en agitant les familles françaises, et surtout, si la Chambre n'est provisoirement accréditée le 15 mai, la réduction à 15 mois sera accordée définitive par nos représentants au nom desquels M. Daniel Vincent a déposé l'amendement.

Ce que nos candidats ne veulent pas :
C'est la lutte de classes qui n'est qu'une régression, un mot vide destiné à favoriser une agitation nuisible au travail productif; les candidats de la République ne veulent pas de cette lutte de classes qui ne peut que servir de prétexte à la tyrannie du groupement qui, bravant la raison humaine, entretient le gouvernement des « séculiers de Moscou », suivant le mot qui a rencontré tant d'écho en Belgique, de l'héroïque bourgeoise de Bruxelles, M. Max, il y a quatre ans que nous sommes en possession de ce mot, et il est si facile de le faire passer dans l'esprit de nos concitoyens, que nous ne pouvons nous empêcher de le répéter à nos députés, que le Tar lui-même avait accordé à ses sujets.

Nos candidats sont :
Pour le canton Sud, au Conseil général, M. Henri Robbs fils, qui est allé bravement s'enrôler en 1914, dans l'artillerie de tranchée et puis dans l'aviation, croix de guerre et chevalier de la Légion d'honneur à 24 ans.

Petit-fils du docteur Deysson, dont les ouvriers de Tourcoing honorent toujours la mémoire, c'est avec joie que les vétérans républicains accueillent ce jeune homme sympathique qui accomplit son devoir civique et social avec le même entraînement qu'il a fait son devoir pendant la guerre.

Pour le canton Nord, M. Alcide Mullet, conseiller d'arrondissement sortant, un courant des nos luttes républicaines, aussi un courant des besoins industriels et ouvriers de la région et de la ville d'Halluin qui ont le droit de revendiquer des courageux cultivateurs et ouvriers agricoles avec lesquels sa profession le met en rapport constant.

Pour le canton Nord-Est, en remplacement de M. Desiré Vandamme, conseiller d'arrondissement sortant, empêché par ses obligations professionnelles de remplir son mandat, M. Henri Fessenden, ancien député, croix de guerre et chevalier de la Légion d'honneur, domicilié au Pont-de-Neuville.

Républicain de race, ce brave aura, lui aussi, rendu utile à ses concitoyens, dont il possède toute l'estime et la vive sympathie, en mettant à leur service l'influence qu'il tiendra de son mandat.

Ces explications sont aussi nettes, claires et complètes que peuvent l'être les citoyens éclairés de nos cantons. Nous les convions à faire confiance à nos candidats en leur donnant l'assurance qu'ils serviront leurs intérêts et ceux de la République.

Le Comité de la Solidarité Républicaine.

Vu le président, Henri Lauridant; le président d'honneur, Gustave Dron.

Deux réunions de l'Union Nationale et Républicaine, à Roubaix

Place de la Fosse-aux-Chènes
M. MALFILATRE, CANDIDAT AU CONSEIL GÉNÉRAL DU CANTON NORD. EXPOSE SON PROGRAMME. — IL EST CHALEUREUSEMENT ACCLAMÉ par les ÉLECTEURS.

Dans une réunion privée, tenue mardi, à 20 h. 30, au Café Lecry, place Fosse-aux-Chènes, M. Mailhé a exposé, avec une grande clarté, son programme électoral. Il a remporté un vif succès près de nos nombreux auditeurs.

M. Delgrange, vice-président du Comité directeur de l'Union Nationale et Républicaine, présente M. Mailhé, et concorde et de liberté. « Citoyen dévoué, il ne fera pas de promesses vaines. Il défendra son programme avec acharnement pour le plus grand bien de ses électeurs. »